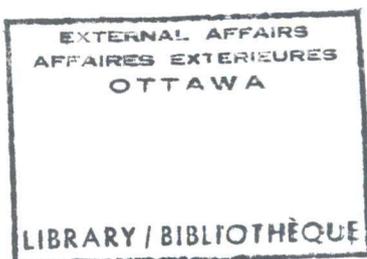




Ottawa, Canada.

- La Conférence sur la coopération économique internationale, 1**
- Du boeuf canadien au Tiers-monde, 2**
- Une médaille d'or pour le Canada à Innsbruck, 3**
- Le Catalogue Eaton disparaîtra, 3**
- Le Prix Calixa-Lavallée est décerné à Félix Leclerc, 4**
- Les Trésors de l'El Dorado exposés à la Galerie nationale du Canada, 5**
- Secours d'urgence au Guatemala, 5**
- Augmentation du salaire minimum, 5**
- Nomination au Conseil des Arts, 5**
- Récente nomination au Cabinet, 6**
- Décorations pour actes de bravoure, 6**
- Voyages entre le Canada et les autres pays, 6**
- Prix à un spécialiste canadien, 6**



## La Conférence sur la coopération économique internationale

*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a participé en tant que coprésident à deux réunions de la Conférence sur la coopération économique internationale. Son homologue, M. Manuel Pérez Guerrero, ministre d'État du Venezuela aux Affaires internationales agissait également comme coprésident.*

*Dans une déclaration faite à la Chambre des communes le 5 février, M. MacEachen a fait connaître dans les termes suivants les origines de cette Conférence, ses buts et les progrès réalisés dans l'amorce du dialogue entre pays industrialisés et pays en développement:*

\* \* \* \*

La Conférence sur la coopération économique internationale constitue une innovation en diplomatie internationale. Elle rassemble 27 participants: 19 pays en développement et huit pays industrialisés, dont la Communauté européenne. Des pays en développement, sept font partie de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), tandis que les douze autres sont des pays importateurs de pétrole. On a ainsi voulu que les membres de la Conférence soient représentatifs des intérêts de la communauté internationale. Il faut évidemment faire abstraction de l'Europe de l'Est et de la Chine qui ne participent pas à la Conférence.

L'utilisation de coprésidents des deux groupes pour diriger la Conférence et ses commissions est une innovation dans ce genre de conférence. Le choix de membres représentatifs, bien qu'en nombre restreint, est une garantie que tout consensus obtenu à la Conférence est largement acceptable à la communauté internationale. Un tel choix permettra peut-être aussi de remplacer les discussions, fortement politisées et souvent stériles, sur les problèmes économiques internationaux, par un examen pragmatique et systématique des questions complexes que la rhétorique ne peut résoudre. La limitation du nombre de participants peut aussi favoriser une meilleure compréhension et, par conséquent, une approche plus directe de problèmes bien définis.

La Conférence, un dialogue

Les influences diverses qui ont façonné cette Conférence se reflètent d'ailleurs dans ses caractéristiques.

D'abord, une réaction devant le quadruplement des prix du pétrole à la fin de 1973, l'initiative s'est transformée au cours des deux années suivantes en une conférence mandatée pour étudier, outre les problèmes liés à l'énergie, bon nombre des grands problèmes économiques mondiaux. La Conférence se penchera sans aucun doute sur la transformation du système économique mondial réclamée par les pays en développement aux Nations Unies. Depuis les premières retombées du renchérissement pétrolier, le Canada s'est fait l'avocat d'un tel dialogue entre pays producteurs et pays consommateurs et a insisté tout particulièrement pour qu'on y invite les "victimes innocentes", que sont les pays en développement les plus durement touchés. Je suis donc très heureux qu'on puisse véritablement parler de la Conférence comme d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement, entre producteurs et consommateurs de pétrole et autres matières premières.

Au cours de l'année, la Conférence s'efforcera de faire le consensus sur différents points cruciaux dans les domaines de l'énergie, des matières premières, du développement et des affaires financières. J'espère qu'elle apportera ainsi une contribution positive à une nouvelle ère de coopération économique internationale, aussi bien en favorisant une meilleure compréhension de part et d'autre qu'en stimulant les travaux en cours au sein d'autres instances telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement

industriel, l'Accord général sur le tarif douanier et le commerce, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

#### Commissions

La réunion ministérielle, ouverte par le président Giscard d'Estaing en décembre et que Monsieur Pérez Guerrero et moi-même avons présidée a rassemblé des ministres des 27 pays membres de la Conférence. Nous avons convenu de créer quatre commissions (sur l'énergie, les matières premières, le développement et les questions financières), chacune composée de 15 membres, dont cinq représentent les pays industrialisés et dix les pays en développement. Nous sommes tombés d'accord sur le choix des coprésidents de chaque commission et avons approuvé les principes directeurs devant régir les travaux de la Conférence.

Lors d'une réunion subséquente, tenue la semaine dernière, M. Pérez Guerrero et moi-même, en qualité de coprésidents, ainsi que les huit coprésidents des quatre commissions avons passé en revue les préparatifs des travaux des commissions. Nous avons convenu que, d'ici juillet, chaque commission se réunirait cinq fois et nous avons formulé certaines recommandations concernant la durée des réunions, la participation d'observateurs et l'élaboration d'autres procédures. Même si les premières réunions des commissions porteront vraisemblablement sur des questions d'organisation et de procédure, je crois qu'elles s'attaqueront assez rapidement aux questions de fond. Des hauts fonctionnaires des 27 pays membres pourraient se réunir dans environ cinq mois, probablement en juin, pour évaluer les progrès accomplis par les commissions. On s'attend qu'une réunion ministérielle soit convoquée en décembre prochain pour mettre fin aux travaux des commissions.

#### Rôle des coprésidents

Les deux coprésidents de la Conférence ont un rôle particulièrement délicat à jouer. Bien que tous les participants de la CCEI soient disposés à aborder les travaux de la Conférence avec une attitude positive et coopérative, il ne faut pas oublier que les perceptions et les intérêts des pays

industrialisés, des pays en développement et des pays membres de l'OPEP sont souvent fort divergents. Dans une certaine mesure, le choix de deux coprésidents a été fonction de cette réelle diversité d'intérêts et, en conséquence de la difficulté de fournir un leadership sensibilisé tant aux problèmes du Groupe des huit, les nations industrialisées, qu'à ceux du groupe des 19, les pays en développement. Cette coprésidence symbolise la détermination des pays membres à travailler ensemble et à se partager la responsabilité des résultats. Tout comme il incombe à Monsieur Pérez Guerrero et à moi-même de veiller à ce que les travaux de la Conférence se déroulent d'une manière ordonnée et constructive, de même les coprésidents de chaque commission doivent orienter les travaux de leur commission vers des solutions qui soient globalement recevables par la communauté internationale, dans laquelle il faut compter les pays qui ne participent pas à la Conférence. J'ai, bien sûr, travaillé en étroite collaboration avec M. Pérez Guerrero pour atteindre ce but, et je suis convaincu que les coprésidents des commissions feront également équipe.

#### Participation du Canada

Le Canada participe aux travaux de deux commissions, l'une sur l'énergie, l'autre sur le développement. Au sein de la commission pour l'énergie, le dialogue portera sans doute sur des questions délicates telles que le prix du pétrole, l'indexation et la sécurité des approvisionnements. Nous espérons qu'il conduira à une stabilité plus grande du marché mondial du pétrole, facilitant ainsi la planification et le développement ordonnés du secteur énergétique canadien. J'ai également bon espoir que le dialogue contribuera de façon concrète à la solution des problèmes des pays en développement les plus gravement touchés par l'augmentation des prix du pétrole et des prix d'autres produits.

Je suis particulièrement heureux que le Canada participe aux travaux de la commission sur le développement. Comme vous le savez, l'attitude du Canada sur les questions de développement lui a valu beaucoup de respect dans le Tiers-Monde. Je puis vous assurer que le Canada conservera son attitude po-

sitive au sein de la commission sur le développement qui se penchera sans doute sur un large éventail de questions dans des secteurs clés tels que l'aménagement agricole et la production alimentaire, la coopération industrielle et technique, la libéralisation des échanges et l'aide publique au développement.

Le Canada n'est pas membre des commissions sur les matières premières et les questions financières. Comme celles-ci étudieront probablement un certain nombre de questions essentielles comme la stabilisation des prix des produits de base et des recettes d'exportation de ces produits ainsi que les grandes questions financières internationales, leurs délibérations sont pour nous d'un intérêt capital. Nous suivrons donc attentivement leurs travaux par l'intermédiaire des observateurs que nous y détacherons. Nous avons également l'intention de nous entretenir fréquemment avec nos collègues de la Conférence qui sont membres de ces commissions.

Je crois que nous avons bien démarré. Le Canada s'est vu confier une part importante de la définition de ce nouvel instrument de coopération internationale. Nous pouvons sans doute en tirer une certaine satisfaction, mais cette tâche est aussi un défi que nous devons nous efforcer de relever.

#### Du boeuf canadien au Tiers-monde

Plusieurs pays en voie de développement se partageront les 6,500,000 boîtes de conserves de pain de boeuf que le Canada donne au Programme alimentaire mondial. Jusqu'à maintenant, l'Agence canadienne de développement international en a envoyé au Mexique, au Sénégal et à l'Égypte.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, Eugene Whelan, annonçait cette aide en décembre 1974 dans le cadre d'un programme destiné à soutenir la production canadienne du boeuf et qui comprenait un plan de stabilisation du prix des vaches d'abattage, la promotion de la vente du boeuf haché au détail, la mise en conserve de boeuf en boîtes de 12 onces et la prolongation du plan de stabilisation des prix du boeuf.

Ce don, qui fait suite aux engagements du Canada visant à accroître son aide alimentaire.

### Une médaille d'or pour le Canada à Innsbruck

C'est une Canadienne, Kathy Kreiner, de Timmins (Ontario) qui a remporté la médaille d'or dans l'épreuve de ski alpin, slalom géant, aux Jeux olympiques d'hiver à Innsbruck, en février. Une autre Canadienne, Nancy Greene, avait aussi remporté la médaille d'or à Grenoble en 1968, pour la même épreuve.

Rosi Mittermaier, de l'Allemagne de l'Ouest, était la grande favorite mais à la surprise de tous elle a dû se contenter de la médaille d'argent tandis qu'une Française, Danièle Dubernard, a mérité la médaille de bronze.

Kathy Kreiner a réussi la descente en 1 minute 29,13 secondes, sur une piste très glissante; les deux autres concurrentes l'ont fait respectivement en 1:29,25 et 1:29,95.

Kathy Kreiner n'avait que trois ans lorsqu'elle a commencé à faire du ski; à 7 ans elle prenait part à sa première compétition et à 14 ans elle joignait les rangs de l'équipe canadienne à Sapporo (Japon) où elle se classait quatrième. A Innsbruck, en février, c'était sa première médaille d'or depuis sa victoire au slalom géant en Allemagne de l'Ouest en 1974.

En remportant la médaille d'or à Innsbruck, Kathy a été admise par le fait même au Temple de la Renommée du sport canadien. Un télégramme du Canada qui le lui a appris le jour même de sa victoire.



Photo UPI

*Kathy Kreiner (à droite) avec le sourire de la victoire remportée aux épreuves du slalom géant à Innsbruck le 13 février; sa compagne, Rosi Mittermaier, a mérité la médaille d'argent.*

Dans les autres compétitions, Cathy Priestner, de Calgary, a remporté la médaille d'argent pour le patinage de vitesse, et Toller Cranston, de Toronto, a mérité la médaille de bronze pour le patinage artistique. Un autre Canadien, Gaétan Boucher, de Ste-Foy (Québec) s'est aussi signalé en patinage de vitesse en se classant 14e sur 30 dans les 1,500 mètres.

### Le Catalogue Eaton disparaîtra

La Compagnie T. Eaton Limitée mettra un terme en 1976 à la distribution de son Catalogue inaugurée il y a près de 92 ans. Il est à prévoir que la suspension s'effectuera en mai.

“C'est avec le plus grand regret et seulement après nous être rendus à l'évidence qu'aucune autre alternative possible ne pouvait être envisagée que nous avons pris la décision de suspendre nos activités du Catalogue”, a déclaré le président de la compagnie, M. Earl Orser, en ajoutant que depuis nombre d'années l'exploitation du Catalogue Eaton n'était plus rentable, et qu'en 1974 seulement les pertes d'exploitation nettes ont dépassé les 17 millions de dollars.

“Les dépenses élevées qu'entraînent

la préparation et la production du Catalogue, — les services de distribution et de transport fort coûteux et le marché qui réclame un plus grand assortiment de marchandises et d'articles ainsi que l'accès rendu plus facile aux centres commerciaux et enfin la concurrence toujours croissante provenant du nombre grandissant des magasins de détail qui envahissent le marché traditionnellement réservé au Catalogue —, tous ces facteurs ont contribué au piètre rendement financier du Catalogue,” a expliqué le président.

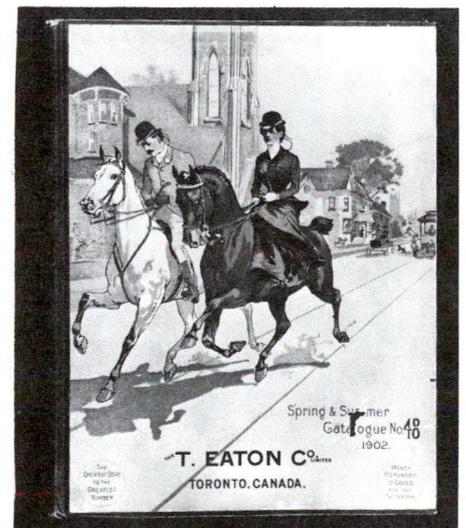
“Nous sommes profondément peiné devant les pertes d'emploi et le bouleversement qu'auront à subir les employés affiliés aux activités du Catalogue puisque par suite de cette décision, environ 4,500 membres de notre personnel permanent auront à se trou-

ver de nouveaux emplois et que 4,500 autres travaillant à temps partiel seront aussi touchés par cette décision. Nous avons établi des conditions spéciales pour les employés licenciés. Ceux qui ont trois mois ou plus de service recevront un avis préalable de licenciement de 16 semaines. En outre, ceux qui ont un an et plus de service recevront une allocation de fin d'emploi basée sur leur ancienneté auprès de la Compagnie. Cette allocation de fin d'emploi seule coûtera approximativement 13 millions de dollars.”

Il existe présentement 62 magasins Eaton et 270 locaux indépendants de vente par catalogue, et plus de 40,000 employés sont au service des Canadiens d'un littoral à l'autre du Canada...

La Compagnie continuera d'être la plus importante entreprise de grands magasins au Canada avec des ventes s'élevant à plus de 1 milliard de dollars par année. “Nous sommes fiers de notre tradition, a ajouté M. Orser, et de notre garantie Eaton: “Satisfaction ou argent remis”.

Le premier Catalogue Eaton a paru en 1884. C'était une publication de 32 pages où y étaient décrits les articles qu'on pouvait se procurer au magasin. La *University of Toronto Press* a publié en 1969 quelques pages d'anciens Catalogues Eaton des années 1900-1901. Parmi les articles annoncés on y voyait des plumes d'autruche pour \$1.25, des boîtes de biscuits — emballage cadeau — pour 15 cents et une chaise berceuse pour \$1.25. Le Catalogue de 1976 offrait une reproduction de cette même chaise à \$209.95! Autre temps autres prix!



Ancien Catalogue Eaton (1902).

## Le Prix Calixa-Lavallée est décerné à Félix Leclerc

C'est à Félix Leclerc, le chanteur toujours très aimé de la population québécoise et française, que la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal vient d'accorder son prix Calixa-Lavallée pour 1975, reconnaissant en lui l'initiateur de la chanson québécoise dont le rôle a été déterminant dans ce domaine.

Fondé en 1959, ce prix (ainsi désigné en l'honneur du compositeur de notre hymne national) est accordé pour l'ensemble de l'oeuvre d'un Québécois dont les talents et le rayonnement dans le domaine musical servent les intérêts de la nation québécoise. Il comporte une bourse de \$500 et la médaille *Bene Merenti de Patria*.

La SSJB souligne dans son communiqué que Félix Leclerc est pour la chanson québécoise ce que Trenet a été pour la chanson française: un révolutionnaire, un point tournant. "S'il n'a pas créé la chanson canadienne, a-t-on écrit de lui, il en a suscité le public, le marché, et il a engendré en quelque sorte la génération actuelle des jeunes chansonniers."

L'influence du lauréat de la SSJB est aussi démontrée par ces paroles d'Alain Sylvain: "Un jour on se rendra compte de l'influence qu'a exercée Leclerc sur l'évolution de la chanson française. Sans lui, sans la première trouée qu'il a faite, un Brassens eût-il été possible? Et sans Brassens, Béart et Brel se-

raient-ils pensables? Il est possible que l'historien futur de la chanson française fasse suivre le chapitre: "1938: Charles Trenet", du chapitre "1950: Félix Leclerc".

Toujours aussi aimé et admiré en France qu'il l'était en 1950 (voir article ci-dessous), le pionnier de la chanson québécoise en Europe, Félix Leclerc, vient de faire salle comble à Paris durant plusieurs semaines et son microsillon *Tour de l'île* a reçu un accueil extraordinaire.

Malgré les succès que remportent plusieurs jeunes chansonniers québécois à Paris, le public d'outre-mer demeure tout aussi fidèle à celui qui leur a ouvert la voie, il y a de cela presque trente ans.



Félix et sa guitare – Paris 1951.

"Avec Félix Leclerc le "petit bonheur" nous est venu du Canada"

*Nous reproduisons ici un court article paru en 1951 dans la revue française La Vie catholique illustrée qui avait interviewé Félix Leclerc alors qu'il faisait ses débuts à Paris où il fut tout de suite admis et aimé...comme en fait foi cet article. Les années ont passé mais la gloire de Leclerc n'a fait que grandir.*

"Un petit bonheur au bord du fossé

Un petit bonheur abandonné par ses frères.

Un petit bonheur que le vagabond a pris sous ses guenilles  
Et installé dans sa maison."

"Aujourd'hui, tous les jeunes de France chantent ces paroles et répètent le nom de leur auteur: Félix Leclerc.

"Leclerc, ce nom encore hier inconnu, est prononcé tous les soirs à la radio; il est imprimé en caractères de plus en plus importants sur les affiches des spectacles.

"Quel est l'homme qui porte ce nom? Nous le lui avons demandé pour vous.

" – Félix Leclerc, qui êtes-vous?

" – Je suis un garçon du Canada; j'aime chanter en faisant résonner ma guitare. J'aime écrire des chansons; j'aime la vie, j'aime l'amitié. Je suis né à Vaudeuil, un gentil village dans la province de Québec. A la maison nous étions 11 enfants, j'étais le sixième. Nous adorions jouer au théâtre. A présent, mes frères et soeurs travaillent tous dans leurs fermes. Moi, je suis l'artiste de la famille. Un jour j'ai quitté mon Canada, invité par un directeur de spectacle à chanter à Paris. Imagi-

nez ma joie, moi, le garçon canadien, venir chanter chez les Parisiens, dans cette France d'où mes ancêtres sont venus (ils étaient Normands et Jurassiens).

"J'ai aimé Paris. Paris m'a accordé son amitié. Le Canada, je l'ai apporté dans mes chansons..."

"Ainsi parle Leclerc, le Canadien; il chante avec son coeur des paroles qu'il écrit toutes chargées d'une poésie vraie et simple. Il y met le meilleur de lui-même, et c'est un peu du grand vent pur du Canada, celui qui souffle des montagnes Laurentides vers la vallée du grand fleuve qui nous est apporté par un grand gars souriant: Félix Leclerc."

*Nous pourrions citer plusieurs autres revues et journaux français d'aujourd'hui qui n'ont encore qu'éloges et gratitude pour "le Canadien" (comme on l'appelle là-bas) qui continue avec le même succès depuis près de trente ans à chanter, avec toute la simplicité qu'on lui connaît, la poésie de son pays le Canada.*



Félix Leclerc et son fils Martin sur les quais de la Seine – Paris 1951.

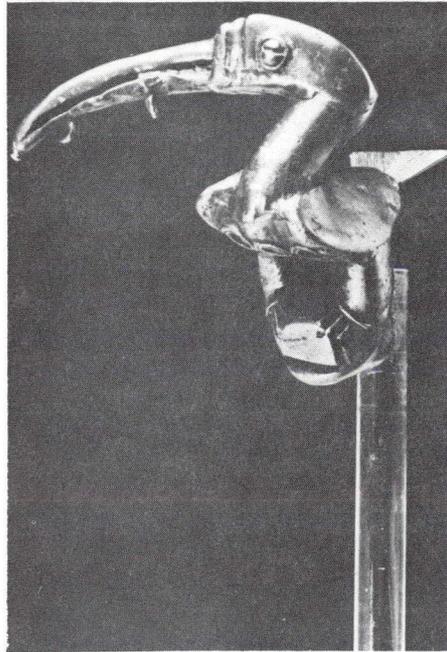
### Les Trésors de l'El Dorado exposés à la Galerie nationale du Canada

Les *Trésors de l'El Dorado*, une exposition de plus de 200 objets d'or précolombiens provenant du Musée de l'Or de Bogotá (Colombie), est en montre à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, jusqu'au 29 février.

L'art d'orfèvrerie en Colombie remonte aux environs du IXe siècle avant J.-C. et s'est épanoui durant une période de presque deux mille ans avant la conquête espagnole.

Les *Trésors de l'El Dorado* réunit des objets provenant de sept zones archéologiques distinctes les unes des autres par leur époque et leur art. De tous les objets exposés, ceux de Calima comptent parmi les plus grands et les plus attrayants: on y trouve des masques funéraires, de grands pectoraux et des visages en relief ornés de pendants ouvragés, typiques de cette région. De la zone archéologique Narino, découverte depuis quelques années seulement, on peut voir de rares exemples d'orfèvrerie comprenant quelques plaques, un grelot, un coquillage, ainsi qu'un personnage mastiquant du coca.

L'exposition présente aussi des récipients à chaux de Quimbaya, utilisés lors de la cérémonie du coca; des pendentifs stylisés, de Tolima, à formes lisses et plates et aux contours accentués; enfin, des figurines Muisca finement ouvragées, que l'on a trouvées dans des vases contenant des offrandes funéraires.



Fleuret en forme d'oiseau, un des "Trésors de l'El Dorado" en montre à la Galerie nationale du Canada.

L'exposition est sous le patronage conjoint de l'*American Federation of Arts* et du *Center for Inter-American Relations*, à New York, et elle est subventionnée par le *National Endowment for the Arts* (É.-U.). Cette exposition a déjà, depuis deux ans, fait le tour des principaux musées d'art d'Amérique du Nord.

### Secours d'urgence au Guatemala

L'Agence canadienne de développement international a annoncé qu'elle avait fait l'achat de 40,000 couvertures et de matériel orthopédique destinés à être envoyés d'urgence au Guatemala.

Un représentant de l'ACDI a précisé que la totalité des 100 tonnes de lait en poudre achetées en vertu du programme de secours d'urgence de \$500,000 sont déjà parvenues au pays éprouvé.

Selon la même source, une équipe canadienne de six hommes, formée de représentants de l'ACDI et de l'ambassade canadienne au Guatemala, assure la supervision du déchargement des aliments et a mis sur pied un programme de distribution.

La première cargaison aérienne, constituée de 13 tonnes de lait en poudre et transportée gratuitement sur place par un appareil de la compagnie Transair de Winnipeg, est arrivée au Guatemala mardi le 10 février. Le second vol, effectué par un appareil Hercule de l'Armée canadienne transportait 18 tonnes de lait en poudre et est arrivé le 10 dans la capitale guatémaltèque, et un Boeing 707 de l'Armée canadienne transportant cette fois 38 tonnes de lait en poudre devait se poser à l'aéroport de Guatemala le 11 février.

La promesse de secours d'urgence du Canada, s'élevant à \$500,000, comporte une aide alimentaire de \$300,000, un don de \$100,000 à la Croix-Rouge canadienne qui se charge de le faire parvenir à la Ligue des Sociétés de la Croix-

Rouge, et un montant de \$100,000 réservé aux exigences prioritaires identifiées au fur et à mesure par l'équipe canadienne au Guatemala.

### Augmentation du salaire minimum

Un nouveau taux de salaire minimum pour les employés d'industries sous juridiction fédérale entrera en vigueur le 1er avril prochain, a annoncé le ministre du Travail M. John Munro.

Le salaire minimum qui est présentement de \$2.60 l'heure passera à \$2.90 tandis que le salaire des employés en bas de 17 ans passera de \$2.35 à \$2.65 l'heure.

Environ 20,300 travailleurs bénéficieront de ce nouveau taux de salaire minimum fixé selon les normes ou programme fédéral anti-inflationniste.

### Nomination au Conseil des Arts

Le secrétaire d'État a annoncé la nomination de Madame Gertrude Laing à la présidence du Conseil des Arts du Canada. Son mandat est de trois ans, et elle succède à monsieur John Prentice, de Vancouver.

Née à Tunbridge Wells, en Angleterre, Mme Gertrude M. Laing a vécu sa jeunesse à Winnipeg. Elle obtint un baccalauréat spécialisé en lettres françaises de l'Université du Manitoba. Grâce à une bourse du Gouvernement français, elle poursuivit des études pendant un an à la Sorbonne. Par la suite, elle enseigna le français dans une école privée de Winnipeg, puis au département des Lettres françaises de l'Université du Manitoba. Mme Laing fut active dans le domaine des services communautaires. Elle siégea à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963 et fut membre à temps partiel du Conseil de la radio-télévision canadienne de 1968 à 1973. Conjointement avec Solange Chaput-Rolland, elle publia le volume *Face to Face* en 1973. On lui conféra le titre d'officier de l'Ordre du Canada en 1972 et elle reçut en 1973 un doctorat honorifique de l'Université de Calgary. Membre du Conseil des Arts du Canada depuis mai 1974, elle a accédé à la présidence du Conseil en décembre 1975.

### Récente nomination au Cabinet

Le premier ministre Trudeau a annoncé le 22 janvier la nomination de M. Jean Marchand au poste de ministre de l'Environnement. M. Marchand remplace Madame Jeanne Sauvé qui a été nommée ministre des Communications en décembre dernier.

### Décorations pour actes de bravoure

Le gouverneur général, M. Jules Léger, a remis la Croix de la Vaillance à Mlle Mary Dohey au cours d'une cérémonie d'Investiture qui a eu lieu à la Résidence du gouverneur général le 16 février. Cette décoration est la plus haute à être décernée pour actes de bravoure.

Mlle Dohey, hôtesse d'Air Canada, qui habite Mississauga (Ontario) est au nombre des vingt-sept Canadiens qui recevront des décorations pour bravoure. Six autres personnes recevront l'Etoile du Courage, et vingt autres la Médaille de la Bravoure.

Elle a vécu un drame de piraterie

Mary Dohey, hôtesse de l'air, a décliné une offre de sauf-conduit et est demeurée à bord d'un DC8 d'Air Canada pour partager le sort de ses compagnons d'équipage et calmer un pirate de l'air, au cours d'un vol parti de Calgary en Alberta, le 12 novembre 1971.

La terreur régna à bord pendant huit heures, au cours desquelles le pirate de l'air, la tête couverte d'une cagoule noire et armé d'un fusil et de deux charges de dynamite, a menacé de tuer l'équipage et tous les passagers. Malgré l'arme continuellement braquée sur elle, mademoiselle Dohey a continué à prodiguer des paroles apaisantes à l'agresseur et est parvenue à le dissua-

der d'entreprendre une action violente qui aurait entraîné la mort de tous. Après le détournement de l'appareil et son atterrissage à Great Falls dans le Montana, elle est parvenue à convaincre le pirate de l'air de permettre à tous les passagers et à une partie de l'équipage, y compris elle-même, de quitter l'avion. Sans aucune certitude qu'elle sortirait vivante de l'aventure, et à cause des craintes qu'elle éprouvait pour les membres de l'équipage demeurés à bord, Mary Dohey a refusé d'être relâchée et a continué de calmer le pirate de l'air jusqu'à la conclusion du drame.

Mlle Dohey est la troisième personne à recevoir la Croix de la Vaillance depuis la création en 1972 des décorations canadiennes pour bravoure.

### Voyages entre le Canada et les autres pays

Les données préliminaires pour novembre 1975 indiquent que 1.9 million de visiteurs en provenance des États-Unis sont entrés au Canada, soit une hausse de 1.2% par rapport à novembre 1974. Le nombre des résidents canadiens de retour des É.-U. s'est élevé à 2.5 millions, une augmentation de 24% par rapport à l'an dernier. Les visiteurs en provenance de pays autres que les É.-U. furent au nombre de 53,400, soit une hausse de 1.1% tandis que le total des résidents canadiens revenant de pays autres que les É.-U. a augmenté de 12.8% pour s'élever à 84,600.

### Prix à un spécialiste canadien



M. Ahmed Sabri Kamal, ambassadeur d'Égypte, remet à M. John V. Mills, président général de la Composers, Authors and Publishers Association of Canada, le Prix égyptien des sciences et des arts (premier degré), lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le mois dernier à l'ambassade d'Égypte à Ottawa. Le prix lui a été décerné pour sa contribution, sur le plan international, à la protection des droits d'auteur, et plus particulièrement, pour les conseils qu'il a donnés aux autorités égyptiennes à l'occasion d'une conférence

consacrée à la question qui réunissait au Caire, en mai dernier, des représentants des pays arabes et africains. Le président Anouar Sadate (photo à l'arrière-plan) a signé la proclamation. M. John Mills, c.r., est sans doute le plus grand spécialiste canadien en matière de protection internationale des droits d'auteur. M. Mills est le deuxième Canadien (après le général M. Burns) à qui on décerne un prix. Cependant, c'est le premier à mériter cette distinction dans le domaine des arts et des sciences.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticario de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*